



## Mail hebdo

Année scolaire 2013-2014

## Information Chefs d'établissements

Proposition des services de la Direction Diocésaine : **Une journée de ressourcement pour les chefs d'établissement : le 22 octobre.** Information et inscription [ici](#).

## Ecoles

L'animation : « **Temps de discernement pour les enseignants en questionnement ou en projet d'accepter la responsabilité de chef d'établissement** » existera avec quelques inscrits...le groupe peut accueillir encore quelques personnes ; nos écoles auront besoin à l'avenir de nouveaux chefs d'établissement... et prendre du temps pour se préparer semble déjà une bonne préparation. Participer à ce groupe n'engage ni la personne ni l'Institution, c'est comme le titre l'indique, un temps de discernement. (cf [fiche](#) dans atelier du mercredi).

Transmettez à vos collègues, incitez ceux et celles qui peuvent remplir cette mission.  
Merci de votre complicité.

## Langues vivantes

- **Habilitation session juin 2014** : les enseignants qui souhaitent passer l'habilitation en anglais doivent renvoyer le [bulletin d'inscription](#) à Laurence Beaury.
- **Enquête langues vivantes** : merci de compléter [l'enquête](#) avant le **18 octobre** et de la renvoyer à Laurence Beaury par [mail](#).

## ANGE/BASEC/BE1d

Pour la majorité d'entre vous, la base élève est à jour. Vous pouvez donc désormais effectuer le transfert d'ANGE vers BE1d, à l'aide de votre clé OTP. Voici le [lien](#) vers le tutoriel d'explication. (peu de changement par rapport à l'an dernier). La date limite est officiellement le **23 septembre**.

Olivier Hareau reste bien entendu à votre disposition pour vous aider.

## Média

Comme l'an passé, nous vous proposons d'intervenir à la radio RCF dans l'émission « Quoi de neuf à l'école » Vous pouvez consulter et vous inscrire sur le [planning](#). Pour toute information, contactez [Philippe Gremaud](#).

# BEP - ASH

Comme chaque année, une **réunion d'accueil** est prévue pour tous **les nouveaux** EVS qui exercent la fonction d'AVS près d'un élève en situation de handicap.

Elle aura lieu le **MERCREDI 20 NOVEMBRE 2013 de 9h30 à 11h30** à la Direction Diocésaine.

Vous pourrez lire la suite en cliquant [ici](#), vous y trouverez aussi le coupon réponse.

## Propositions éducatives, pédagogiques ou artistiques

Communication du Rectorat de Nantes : **Cycle commémoratif du Centenaire de la Première Guerre mondiale** :

Une première session de labellisation a eu lieu en juin-juillet 2013. Cinq établissements de l'académie ont obtenu le label national.

**Une seconde session de labellisation se déroulera en novembre 2013. Cette labellisation est ouverte à tous les établissements de l'académie (premier et second degré), y compris ceux qui ont présenté un dossier en juin dernier et qui n'ont pas été retenus lors de la précédente session.**

Nous prions les professeurs intéressés par l'appel à projets de la prochaine session de **renvoyer le dossier joint complété pour le 8 novembre 2013, dernier délai.**

**Voici les critères qui présideront à la sélection des projets :**

1. De façon générale, le projet ayant mis en oeuvre un **partenariat avec l'étranger sera valorisé.**
2. Le comité académique retiendra les **dossiers structurants, bien problématisés, rigoureusement traités sur le fond et sur la forme.**
3. Sera valorisé le projet mettant notamment **en synergie plusieurs acteurs culturels et pédagogiques.**
4. Le projet s'appuiera sur l'enseignement d'**au moins deux disciplines scolaires.**
5. Le projet devra **s'inscrire dans les programmes et/ou les dispositifs scolaires existants.**
6. Le projet s'appuiera sur **l'étude de sources historiques, particulièrement en lien avec les "traces du conflit".**
7. Le projet s'organisera autour du **lien histoire et mémoire(s) de la Première Guerre mondiale (passé-présent-avenir).**
8. L'utilisation pertinente des **TICE** dans le cadre du projet sera valorisée.
9. **L'originalité de l'étude et de la production finale** sera valorisée.

**NB :**

1. **Concernant les projets non retenus en juin dernier** par le comité académique et national, les professeurs devront, dans le cas où ils souhaitent à nouveau concourir, amender leur projet et le présenter en complétant le dossier joint.
2. A titre de rappel, vous trouverez [ci-joint](#) une **lettre, adressée par Monsieur le Recteur à tous les établissements de l'académie le 28 mars 2013.** Elle présente l'esprit et les modalités du programme commémoratif.